

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
 - Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
 - La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
 - L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
 - En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
 - Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
 - Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médicament prescrit pour la facture de l'antécédent sont à joindre à la feuille de soins.**

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Page 5

- Dentaire :**

 - En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
 - La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prot

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 - Prise en charge : pec@mupras.com
 - Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Alali Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alali Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [WWW.MUPRAS.COM](http://www.mupras.com)



Déclaration de Maladie

Nº W21-715408

R. F.

Optique 132219 Autres

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	13/12/19	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)				
Matricule :	8979	Société :		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre:		
Nom & Prénom : LAH LALI Abdellahakim				
Date de naissance :	22-07-69			
Adresse :	123 belle vue Sidi - aarfa case			
Tél. :	06.61.32.23.72	Total des frais engagés :	Dhs	

Authorisation : NIIP N° : A-A-Z15/2019

Cadre réservé au Médecin	 Dr. B. SEKKA 30/01/2022 M. ADDON - NAMUSTEKA imm.A 24 GH.13 App.1 - Casp		
Cachet du médecin :			
Date de consultation	02	WIN	2022
Nom et prénom du malade	CAHLALI ABDERHAKIM		
Lien de parenté	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant		
Nature de la maladie	sheny ujite		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous plicconfidential à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Cahors

Signature de l'adhérent(e) : 01-09-22

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02 JUIN 2022	—	—	150 DH	INP: 09 120 193 Dr. B. SEKKAT Le 12 JUIN 2022 à Moustaakal Lam A 24 GH 13 APRIL 1 - Casab

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie RABII AL MOUSTAKAL Rabii FATHALLAH Docteur en Pharmacie Lat. Al Moustaakal 22734 Imm. 1 301 Sidi Maârouf Casablanca Tel. Fax: 022 58 34 15	25/06/2022	539,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire L'IDDIKTIQAH OKA Abdelhay El Oukak Pharmacie El Jadida 29100 Casablanca Route 105 22 86 1105 22 83 88 52 Tél. 05 22 86 1105 22 83 88 52 Fax: 05 22 86 1105 22 83 88 52	15/06/2022	160 + 1	200,00 DH

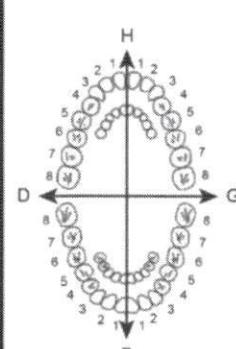
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

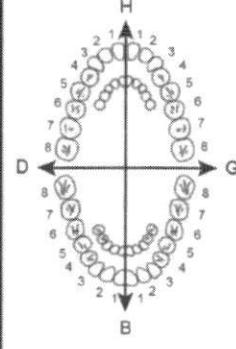


O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Bouchra SEKKAT

Médecine Générale

Diplômée en Echographie
& Infection Sexuellement Transmissible - SIDA
Diplômée en Colposcopie & Gynécologie médicale
Ancien Médecin au sein des Forces Armées Royales

د. بشرى السقاط

الطب العام

اختصاصية في الفحص بالصدى (التلفزة)
والأمراض التنسالية - السيدا
اختصاصية في التظير المهبل أو أمراض النساء
طبيبة سابقة بالقوات المسلحة الملكية

Casablanca, le : 02 JUIN 2022

N° LAHLALI ABDEL HAFIZ

Lot n°:
A consommer de
préférence avant le :
PPC : 89,50

89,50
1

Fihopolis

2 Daffes

29,70

22,70

2

Rinomine

1 Sachet

× 3 J. x 00

3

vit C 1000

SV

1 SP × 25 KRAI 09
INEGY 10/10

1 SP le lend

INEGY 10/10

1 SP le lend

427,00
539,92

70947832/00-1
JANMA 30/01/04/M/21/N/RQ

6 118001 160341
INEGY® 10 mg/40 mg
Boîte de 28 comprimés.
PPV: 427.00 DH
Distribué par MSD Maroc

Dr. B. SEKKAT
Marrakech
Lot. Addona Al Moustakbal
Imme. A24 Ch.13 App. 1-Casablanca
Tél.: 05 22 32 10 07 - CASABLANCA 20280

Pharmacie RABII AL MOUSTAKBAL
Rabii FATHALLAH
Docteur en Pharmacie
Casablanca
Tél.: 05 22 32 10 07 - Casablanca
Lot. Addona Al Moustakbal
Imme. A24 Ch.13 App. 1-Casablanca

مجموعة الضحى المستقبل، ميس GH13، العمارة A24، شقة 1 - سيدى معروف
20280 الدار البيضاء
Groupe EDDOHA AL MOSTAKBAL, GH13, Imm. A24, Appt N° 1 - Sidi Maârouf - Tél.: 05 22 32 10 07 - CASABLANCA 20280
E-mail : dr.bouchrasekkat@gmail.com البريد الإلكتروني :

Dr. Bouchra SEKKAT

Médecine Générale

Diplômée en Echographie
& Infection Sexuellement Transmissible - SIDA
Diplômée en Colposcopie & Gynécologie médicale
Ancien Médecin au sein des Forces Armées Royales

د. بشرى السقاط

الطب العام

اختصاصية في الفحص بالصدى (التلفزة)
والأمراض التنايسية - السيدا
اختصاصية في التقطير المهبلي وأمراض النساء
طبيبة سابقة بالقوات المسلحة الملكية

Casablanca, le : 02 JUIN 2022

N° LAHLALI ABDEL HAKIM

A faire SW !

CHT HDL LDL
TG
urat -

مختبر تدابير للتحاليل الطبية
Laboratoire T.D.D.A.R.T d'Analyses Médicales
Abdelhay EL-O.KACHII
Pharmacien Biologiste
189 Route Taddan - 20100 Casablanca
Tél.: 05 22 83 68 1105 22 83 88 33
Fax: 05 22 85 55 22

Dr. B. SEKKAT
Med
Lot. Accès n°1 Mousakbal
Imm. A 24 GH.13 Appt.1-Casa



مختبر «تدارت» للتحاليل الطبية

Laboratoire «Taddart» d'analyses médicales

الدكتور عبد الحفيظ العكاشي Dr. Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biologiste
Diplômé de l'Université de Bordeaux
Ex. chef du Laboratoire de Biochimie CHU de Casablanca

CES de Biochimie,
d'Hématologie,
d'Immunologie,
de Parasitologie,
de Bactériologie,
& Virologie cliniques,
Certificat de reproduction
humaine

Casablanca le mercredi 15 juin 2022 Monsieur LAHLALI ABDELHAKIM

NMUT

FACTURE N°	51118
------------	-------

Analyses :

Créatinine -----	B	30	
Cholestérol total -----	B	30	
Cholestérol HDL -----	B	50	
Cholestérol LDL -----	B	50	Total : B 160

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER		200,00 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Cents Dirhams

مختبر تدارت للتحاليل الطبية
Laboratoire TADDART d'Analyses Médicales
Abdelhay EL-OKACHI
Pharmacien Biologiste
189, Route Taddart - 20100 Casablanca
Tél. : 05 22 83 66 11/05 22 88 88 33
Fax: 05 22 85 55 22



مختبر «تدارت» للتحاليل الطبية

Laboratoire «Taddart» d'analyses médicales

الدكتور عبد الحفيظ العكاشي Dr. Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biologiste
Diplômé de l'Université de Bordeaux
Ex. chef du Laboratoire de Biochimie CHU de Casablanca

CES de Biochimie,
d'Hématologie,
d'Immunologie,
de Parasitologie,
de Bactériologie,
& Virologie cliniques,
Certificat de reproduction
humaine

Dossier ouvert le : 15/06/22
Prélèvement effectué à 07:46
Edition du : 15/06/22

Monsieur LAHLALI ABDELHAKIM

Né(e) le: 22/07/1969

Docteur BOUCHRA SEKKAT

Réf. : 22F383

Compte Rendu d'Analyses

BIOCHIMIE

(Roche Cobas c311)

			Normales	Antériorités
Créatininémie-----	: 11,2	mg/l	5 - 12	19/03/2018
Soit : 99	μmol/l	44 - 106	95	
* Cholestérol Total -----	: 2,55	g/l	1,4 - 2,5	05/01/2021
Soit : 6,57	mmol/l	3,61 - 6,44	2,68	6,91
Cholestérol HDL -----	: 0,46	g/l	0,4 - 0,8	0,53
Soit : 1,19	mmol/l	1,03 - 2,06	1,37	
* Cholestérol LDL -----	: 1,92	g/l	1 - 1,6	1,98
Soit : 4,95	mmol/l	2,58 - 4,12	5,10	

مختبر تدارت للتحاليل الطبية
Laboratoire TADDART d'Analyses Médicales
Abdelhay EL-OKACHI
Pharmacien Biologiste
189, Route Taddart - 20100 Casablanca
Tél. : 05 22 83 66 11/05 22 83 88 33